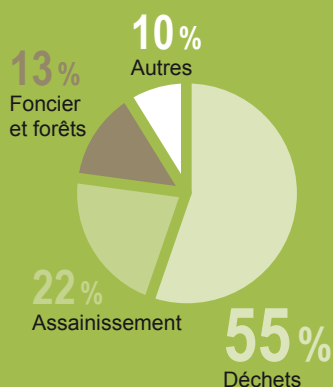


# Foncier et Environnement

## « Deux piliers pour soutenir le développement durable des territoires

Reflets de savoir-faire très variés dans le domaine environnemental, les interventions de la CACG accompagnent (précèdent parfois) l'évolution des préoccupations sociétales et des acteurs des territoires :

- .....Eau : usages, gestion quantitative et qualitative, protection, gestion des espaces rivières et des zones humides, traitement, assainissement,
- .....Déchets : élimination, valorisation, recyclage,
- .....Aménagement du territoire : protection des milieux, qualité des sols et érosion, pollutions diffuses, forêts, paysage et biodiversité.



Répartition  
des activités

« Deux piliers pour soutenir le développement durable des territoires

## » AMÉNAGEMENT FONCIER ET EXPERTISE FORESTIÈRE

La maîtrise foncière, tant par son droit que dans sa pratique, est un élément fondamental de la culture de l'entreprise CACG. Elle se traduit par une équipe de négociateurs mise à disposition de toutes les opérations qui requièrent connaissance technique, diplomatie, ouverture, écoute, fermeté et équité.

### » L'expertise foncière de la CACG s'exprime à travers :

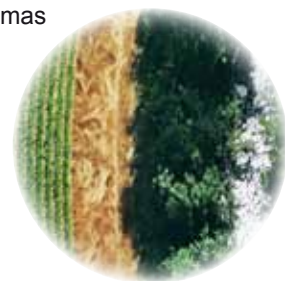
- ..... La reconstitution d'outils d'exploitation agricole à l'occasion de grands chantiers structurants (ex : chantier A65) ;
- ..... La libération d'emprises d'ouvrages hydrauliques intégrant des opérations d'échanges amiables (notamment en Vendée) ;
- ..... La négociation et l'enregistrement de servitudes pour la création de réseaux d'irrigation (Lavardac 47) ;
- ..... La restructuration d'espaces forestiers morcelés.



## » LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

### » Les interventions de la CACG couvrent :

- ..... La préparation de documents réglementaires environnementaux (documents d'incidence Loi sur l'Eau, étude d'impact...)
- ..... La réalisation de travaux de protection de l'environnement pouvant être associés à des technologies avancées ;
- ..... La navigabilité des rivières, l'aménagement de centres de stockage de déchets ultimes, les énergies renouvelables...
- ..... L'opération de maîtrise des pollutions diffuses (Sousson), l'élaboration de chartes environnementales et paysagères, l'élaboration de schémas directeurs d'assainissement pouvant faire appel à des outils de modélisation poussée (logiciels dédiés).





## » COLLECTE ET TRAITEMENT DES EFFLUENTS DOMESTIQUES



La CACG s'est spécialisée dans les études de schémas communaux d'assainissement. Elle complète cette activité par de nombreuses études d'aptitude des sols à l'assainissement autonome. Celles-ci permettent de déterminer, pour chaque zone, la filière la mieux adaptée en fonction de la nature des sols, du type d'urbanisation ou des possibilités de rejets.

La CACG réalise ces études pour des collectivités du Grand Sud-Ouest ou pour des particuliers. Elle participe également à la conception et à la réalisation de stations d'épuration au fonctionnement original comme le lagunage. La CACG assure enfin le suivi de stations d'épuration plus classiques comme celle de Trie-sur-Baïse (65), Tillac (32), Saint-Blancard (32) ou Cierp-Gaud (31).

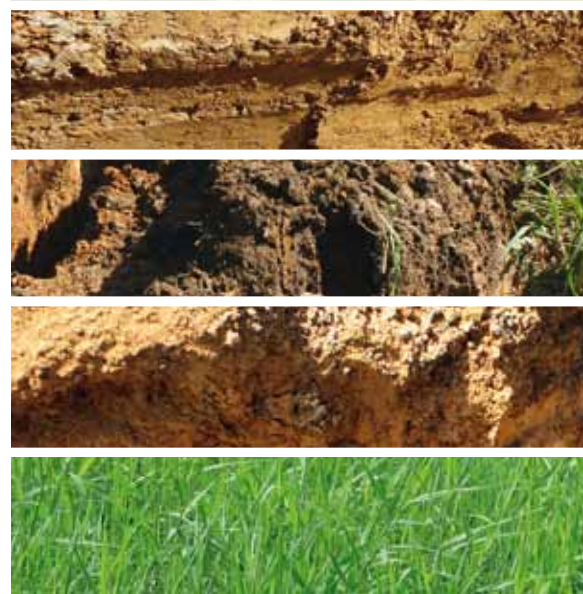
## » SUIVI ET PRÉSERVATION DE LA QUALITÉ DES EAUX

La CACG se soucie de la bonne qualité des eaux de surface stockées puis restituées par les réservoirs dont elle assure l'exploitation et/ou la gestion ; elle se soucie également de l'évolution de cette qualité. C'est le cas notamment sur les derniers grands réservoirs mis en service : le réservoir du Gabas et celui du Magnoac.



## » PRÉSERVATION DES ZONES HUMIDES

Les zones humides constituent un patrimoine unique qui doit être préservé. Lieux d'autoépuration performants, bassins naturels d'expansion des crues, leur utilité est aujourd'hui clairement démontrée. La CACG intervient directement ou indirectement dans des études ou opérations d'aménagement liées à la préservation et à la restauration des zones naturelles humides. Exemple : zones humides du bassin de Marennes-Oléron...



## » LE LABORATOIRE D'ANALYSE DE SOLS



### » Un outil de préservation des potentialités

Le laboratoire Agronomique de la Compagnie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne a été créé en 1959. Il est basé à Tarbes, sur le site de la CACG.

Il a pour vocation de :

- ..... Renseigner l'exploitant sur la composition de son sol, ses carences ou excès ainsi que sur sa valeur nutritive.
- ..... Conseiller l'exploitant sur les apports à réaliser en fonction des résultats et de l'utilisation de la parcelle (prairie, maïs, céréales, verger, jardin, etc.), dans le respect de l'environnement.



# « Aménager les territoires et gérer l'eau »



## EAU

*Une approche intégrée pour des solutions innovantes et durables*

## FONCIER ET ENVIRONNEMENT

*La CACG, un acteur engagé dans le développement durable des territoires*

## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TERRITORIAL

*Au cœur des demandes d'innovation et de développement des territoires*

**www.cacg.fr**

**Compagnie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne**  
**CACG** / Chemin de l'Alette / BP 449 / 65004 Tarbes cedex  
Tél. : +33 (0)5 62 51 71 49 / Fax : +33 (0)5 62 51 71 30  
E-mail : cacg@cacg.fr



Papier issu de forêts bien gérées, de sources contrôlées et de bois ou fibre recyclés. Toutes nos impressions sont certifiées avec encres végétales. Les eaux de mouillage de nos machines, nos plaques, nos produits de développement et nos chutes de papier sont recyclés.

